

Baisse marquée du taux de chômage au mois de mars

Au 31 mars 2021, le nombre de demandeurs et demandeuses d'emploi diminue (-211) pour atteindre 6'896 personnes. Une baisse marquée du nombre de chômeurs et chômeuses (-327) est également observée et cet effectif compte désormais 4'383 personnes.

Le taux de chômage neuchâtelois diminue de 0.4 pt et s'élevé à 4.7%. En comparaison intercantonale, le canton de Neuchâtel affiche l'une des plus fortes baisses mensuelles du taux de chômage. Au niveau de la Suisse romande (-0.4 pt) ainsi qu'au niveau national (-0.2 pt), une diminution peut également être constatée avec des taux de chômage s'établissant respectivement à 4.5% et 3.4%.

En termes de dynamique d'entrées, le nombre d'inscriptions dans un ORP du canton s'élevé à 530 demandeurs/euses d'emploi au mois de mars contre 569 au mois de février. En ce qui concerne la dynamique de sorties, le nombre de demandeurs/euses d'emploi ayant quitté l'ORP s'élevé à 738 soit 47 personnes de plus que le mois précédent. Au niveau du placement, 1'228 postes vacants ont été annoncés auprès des ORP durant le mois de mars et 465 personnes ont retrouvé un emploi.

Concernant les variations mensuelles du nombre de chômeurs/euses dans le canton, des diminutions sont constatées pour toutes les classes d'âge. En effet, les personnes âgées de moins de 25 ans (-51), les personnes âgées de 25 à 49 ans (-202) ainsi que les personnes âgées de 50 ans et plus (-74) voient leur effectif diminuer au mois de mars. Ainsi, le taux de chômage des jeunes diminue de 0.5 pt pour s'établir à 4.5% et le taux de chômage des seniors baisse de 0.3 pt pour atteindre 4.4%.

Afin de donner une impulsion à cette dynamique positive et de soutenir les employeurs et employeuses qui contribuent par l'embauche à réduire le chômage, le Conseil d'État renforce ses outils de soutien à l'engagement : un subside pouvant aller de 2000 à 6000 francs sera octroyé jusqu'à la fin de l'année 2021 à tout-e employeur-euse pour chaque recrutement d'une personne en recherche d'emploi. Le coût total de la mesure - en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021 - est évalué à 5 millions de francs. Parallèlement, les mesures spéciales d'appui aux stages professionnels ainsi qu'aux remplacements immédiats en cas de licenciements collectifs seront prolongées.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage ¹	Taux de chômage jeunes ²	Taux de chômage seniors ³
4.7 % ↘	4.5 % ↘	4.4 % ↘
Chômeurs ⁴	Chômeurs de longue durée ⁵	Demandeurs d'emploi ⁶
4 383 ↘	1 289 ↗	6 896 ↘



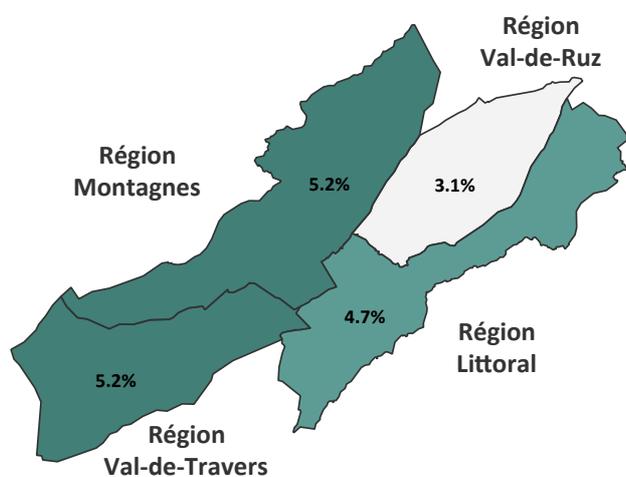
Taux de chômage

	Mars 2021	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	4.7%	-0.4	+0.6
Suisse romande ⁷	4.5%	-0.4	+0.4
Suisse	3.4%	-0.2	+0.5

Nombre de chômeurs selon la durée

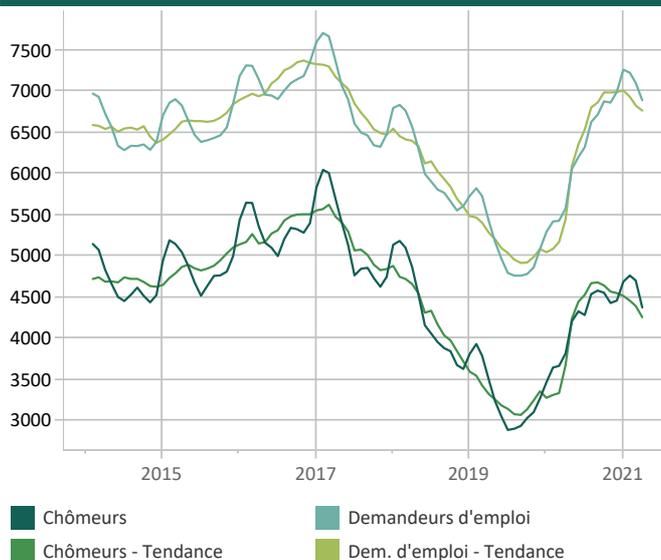


Taux de chômage selon la région



© 2021 Mapbox © OpenStreetMap

Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

1 228

Places
vacantes⁸

465

Emplois
retrouvés⁹

125

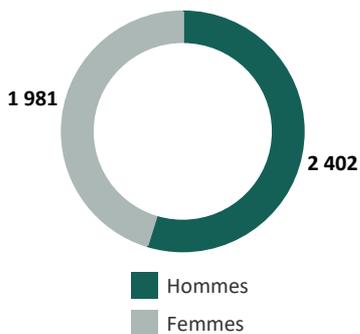
Arrivées en
fin de droit¹⁰

72.9%

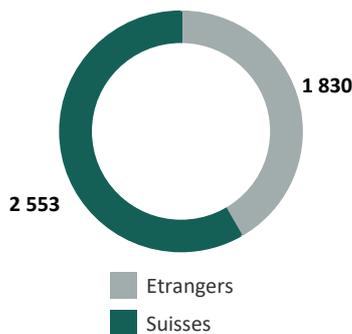
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs

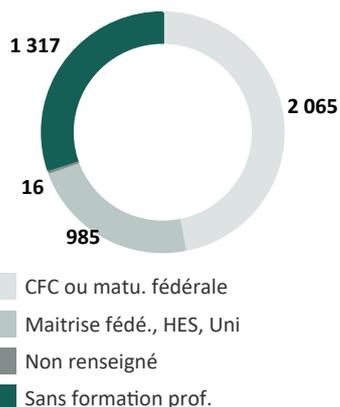
Selon le sexe



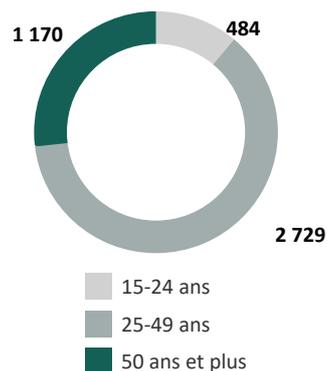
Selon l'origine



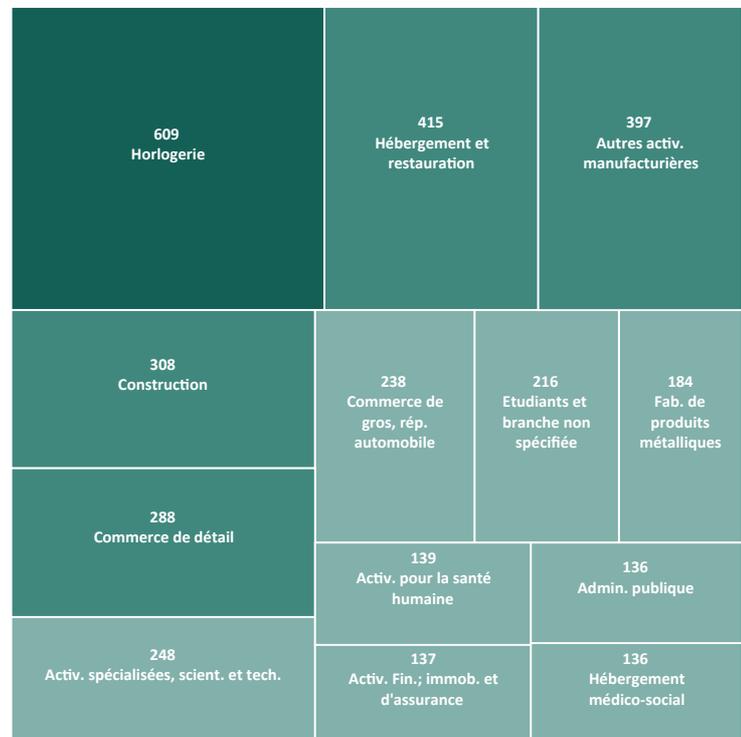
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) Plus de 55 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le chômeur a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi